

Des gobelets réutilisables pour les associations

Le SIETOM met des gobelets réutilisables à disposition des associations de son territoire. Il doivent être récupérés sur le site de Caupenne et ramenés sales après la manifestation. Ils sont mis à disposition gratuitement et le SIETOM récupère 1€ par gobelet manquant, soit la consigne encaissée.

2 tailles sont disponibles : 15 et 30 cl

Pour plus de renseignements ou pour réserver, vous pouvez nous contacter par téléphone au 05 58 98 57 57 ou par mail à accueil@sietomdechalosse.fr



Gobelet 15cl



Gobelet 30cl

"Le plastique, c'est pas chic" : si vous n'utilisez pas des gobelets réutilisables, mais que vous souhaitez tout de même lutter contre les gobelets plastiques jetables et non recyclables, vous pouvez opter pour ceux en carton. Depuis peu, ils sont formellement acceptés dans les conteneurs de tri dès lors qu'ils sont vides et dépourvus de couvercles et de pailles. Les éventuelles souillures alimentaires ne sont pas un obstacle à leur recyclage.

Le mobilier aussi se recycle

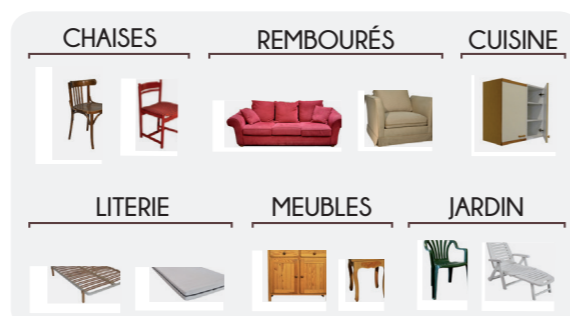
Le Programme Éco-mobilier réunit les distributeurs et les fabricants français de mobilier, les collectivités locales et les acteurs de l'économie sociale et solidaire ainsi que les industriels de la collecte et du recyclage. Financé par l'éco-participation sur les meubles neufs, le Programme Éco-mobilier, agréé par le Ministère de l'Écologie, favorise la réutilisation et le recyclage des meubles usagés.

Le SIETOM de Chalosse a adhéré au Programme Éco-mobilier en 2015 et déploie des bennes mobilier chaque année sur 2 à 3 déchetteries. A ce jour, celles de Caupenne et Mugron restent à équiper et le seront dans le courant de l'année.

Les solutions pour les meubles usagés en bois, plastique ou métal:

- Pour les meubles en état d'usage : le don à des associations de l'économie sociale et solidaire **comme Landes Partage à Hagetmau et Mont-de-Marsan** pour être réemployés.
- Pour les meubles hors d'usage : les déchetteries publiques partenaires équipées d'une benne Mobilier comme c'est le cas **dans les déchetteries du SIETOM** pour être recyclés.

Quels déchets vont dans la benne ?



A VOS AGENDAS

Le SIETOM organise des journées portes ouvertes de son site à Caupenne tous les mois aux dates suivantes :

- Mercredi 10 juillet (vacances scolaires)
- Mercredi 7 août (vacances scolaires)
- Mercredi 4 septembre
- Mercredi 23 octobre (vacances scolaires)
- Mercredi 6 novembre
- Mercredi 4 décembre

Les visites sont organisées le matin de 10h à 11h30 et l'après-midi de 14h à 15h30.
Inscription sur www.sietomdechalosse.fr ou au 05 58 98 57 57.

Responsable de la publication : Madame Odile LAFITTE
Conception et réalisation : Service communication
Impression : Imprimerie d'Albret - 40 140 SOUSTONS
Tirage : 33 000 exemplaires

Ne pas jeter sur la voie publique



Nos partenaires



SIETOM de Chalosse
815 route des Partenses
40250 Caupenne

Tel : 05.58.98.57.57
www.sietomdechalosse.fr



La valorisation des déchets s'accélère

Le bilan déchet 2018 du SIETOM présenté dans ce numéro montre un taux de valorisation de 64% des déchets collectés en 2018 là où la Loi de Transition Énergétique pour une Croissance Verte (LTECV) demande que soient portés à 65% les tonnages orientés vers le recyclage ou la valorisation organique d'ici 2025. Ce résultat démontre que les orientations prises par le SIETOM jusqu'à maintenant (valorisation organique des ordures ménagères, densification des points tri, amélioration du tri en déchetterie, partenariat avec Landes Partage, valorisation des gravats,...) nous mènent sur la bonne voie pour répondre aux exigences de la loi.

Mais l'atteinte de cet objectif se fait aussi grâce à vous et à vos pratiques de tri. On le voit sur la collecte des déchets recyclables qui progresse de 1,6% ce qui démontre une prise de conscience collective dont nous pouvons nous réjouir.

Toutefois, nous avons encore des axes d'amélioration. Les déchets verts restent un enjeu important de part leur volume qui n'a de cesse d'augmenter sur nos plateformes de déchetteries alors qu'ils pourraient être valorisés et recyclés à domicile. Nous souhaitons engager des actions de sensibilisation tournées vers d'autres pratiques comme le paillage ou le compostage qui nous semblent être des alternatives intéressantes pour aménager son jardin et faire des économies tout en réduisant et valorisant ses biodéchets.

TRIER et VALORISER, notre engagement pour aujourd'hui et surtout demain.

Odile LAFITTE

Présidente du SIETOM de Chalosse

Les bons réflexes tri

TOI AUSSI TU TE RECYCLES ?

OFFREZ une 2ème VIE à vos textiles, linges de maison et chaussures même USÉS ou DECHIRÉS

Où déposer ses TLC ?
Dans un conteneur portant ce logo →

Comment trouver le plus proche ? C'est simple, il suffit d'aller sur les sites www.lafibredutri.fr www.sietomdechalosse.fr

* TLC : Textiles, Linge de maison, Chaussures

Pourquoi est-ce utile ? Les TLC collectés créent des bénéfices économiques, sociaux et environnementaux

Comment bien trier ?

Ne pas déposer d'articles HUMIDES

Tous les vêtements et le linge se déposent **PROPRES et SECS**, même s'ils sont usés. Les chaussures s'attachent **PAR PAIRE**. Tout est placé dans un **SAC BIEN FERMÉ**

CELA PERMET :

- de transformer les TLC usagés en nouvelles matières et produits : chiffons, isolants, fils, revêtements de sol...
- de diminuer la consommation de ressources naturelles
- de créer de nouvelles activités et des emplois

Dépôt à un PAV → Collecte → Tri → Recyclage / Réutilisation

Bilan de la collecte et du devenir des déchets en 2018

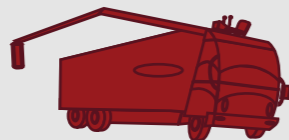
Bilan de la collecte : 47 123 Tonnes soit 603,8 Kg/Hab

Collecte des ordures ménagères résiduelles



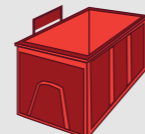
16 697 Tonnes
+ 2,3% par rapport à 2017
Ratio SIETOM : 214 kg/hab
Ratio National : 269 kg/hab

Collecte sélective



4 919 Tonnes
+ 1,6% par rapport à 2017
Ratio SIETOM : 63 kg/hab
Ratio National : 70,4 kg/hab

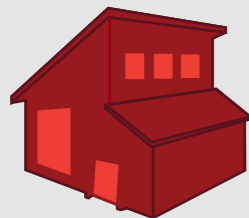
Déchetteries



25 507 Tonnes
- 6,2% par rapport à 2017
Ratio SIETOM : 327 kg/hab
Ratio National : 198 kg/hab

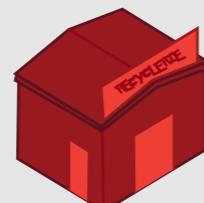
Valorisation et réemploi : 29 822 Tonnes soit 64%

Recyclage



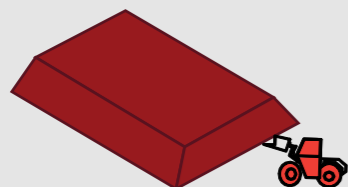
11 435 Tonnes
25%

Réemploi



355 Tonnes
1%

Compostage



16 835 Tonnes
36%

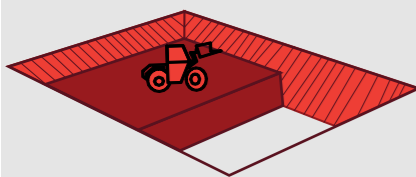
Valorisation des gravats



1 197 Tonnes
2%

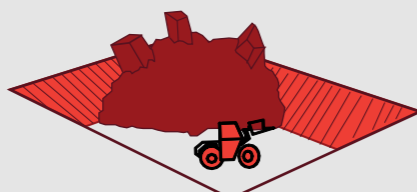
Stockage : 16 177 Tonnes soit 35%

Centre de stockage des déchets ménagers de Caupenne



14 497 Tonnes
31%

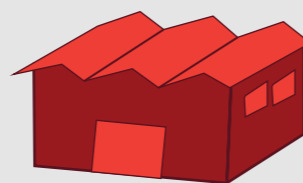
Installation de stockage des Déchets Inertes de Pontonx-sur-Adour



1 680 Tonnes
4%

Traitement spécifique : 283 Tonnes soit 1%

Centre de traitement



283 Tonnes
1%

Nos déchets verts ont de la ressource

Les déchets verts en 2018, c'est :



10 932 Tonnes collectées



140 kg/hab



100% valorisés



188 000€ de traitement

Les volumes de déchets verts représentent près de la moitié des apports en déchetterie. Ces dernières années, les quantités n'ont eu de cesse d'augmenter, impactant la gestion de nos plateformes et les coûts de traitement. Face à cette situation, la réduction et le recyclage à domicile des déchets verts constituent une solution pratique et avantageuse avec l'adoption de gestes simples.

Réduire mes déchets verts : un gain de temps et des économies



Des économies d'essence car moins de déplacement en déchetterie



Moins d'entretiens au quotidien



Plus de temps pour profiter de son jardin



Plus besoin d'acheter des engrais ou pesticides



Moins d'eau pour arroser ses plantations et son jardin



Moins de Gaz à Effet de Serre pour notre planète

Quelle actions pour réduire mes déchets verts ?

Adoptez le mulching

Il n'est pas toujours nécessaire de ramasser le gazon lors d'une tonte. Il existe une pratique appelée le mulching ou herbicyclage qui consiste à laisser sur place l'herbe finement coupée. Elle se décompose naturellement, apporte au sol des éléments nutritifs et maintient un bon apport d'humidité.



Paillez, protégez

Le paillage est une technique simple qui consiste à disposer une couche de matériaux organiques (tonte de gazon, paille, broyat des végétaux...) aux pieds des plantes et arbustes de votre jardin. Il permet de protéger et d'améliorer la croissance des végétaux et diminue le développement des mauvaises herbes. Il maintient l'humidité et diminue le besoin d'arrosage.

Broyez mes tailles de haies

► Avec votre tondeuse : pour de petits volumes, pensez à broyer vos tailles de haies fraîches. Le produit obtenu pourra être utilisé sous forme de paillis pour vos parterres et massifs.

► Avec un broyeur à végétaux : ils peuvent se louer dans certaines jardineries. Le SIETOM réfléchit à une action à ce sujet.



Compostez, toute l'année

Le compostage permet d'obtenir un support de culture et un fertilisant 100% naturel, grâce à un processus de transformation des déchets organiques (déchets de cuisine, déchets verts) par des micro-organismes et des petits animaux (bactéries, vers de terre).

Pour rappel, le SIETOM fournit gratuitement un composteur par foyer. Actuellement, plus de 30% des foyers en sont équipés. **Si ce n'est pas votre cas, n'hésitez pas à nous contacter pour récupérer le vôtre.**